

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 19 Février 1889

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a nommé M. Nils Johan Carlstedt Consul Général de la Principauté à Stockholm, en remplacement de M. Charles-Auguste Nelson, décédé.

Par Ordonnance Souveraine du 28 janvier dernier, M. Alphonse de Schodt, Président de la Société Royale de numismatique, Directeur Général de l'Enregistrement et des Domaines de Belgique, a été nommé Commandeur de l'Ordre de Saint-Charles.

Par une autre Ordonnance Souveraine du 6 février, M. Jean de Rantzau, premier Lieutenant dans l'armée Wurtembergeoise, de service auprès de S. A. R. le Duc Albert de Wurtemberg, a été nommé Chevalier de l'Ordre de Saint-Charles.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Italie notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de S. A. R. Eugène-Emmanuel de Savoie, Prince de Carignan, son cousin.

NOUVELLES LOCALES

Le Prince et la Princesse de Viano et la Princesse Linda, leur fille, venant de Rome, sont arrivés au Palais de Monaco le 15 de ce mois.

M^{gr} l'Evêque, par décret en date du 27 janvier dernier, a nommé Chanoine d'honneur de la Cathédrale de Monaco S. G. M^{gr} Foulon, Archevêque de Lyon, Primat des Gaules.

M^{gr} Foulon, avant de monter sur le siège de saint Irénée, a gouverné pendant plusieurs années l'église de Besançon. C'est un grand honneur pour le Chapitre de notre Cathédrale de compter parmi ses membres un Prélat aussi éminent, qui, à plusieurs reprises, a visité la Principauté.

M. Hector de Rolland, Substitut de l'Avocat Général, et le Ch^{er} de Loth, adjoint au Maire de la Ville de Monaco, ont été nommés officiers d'académie par M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts de France.

Dimanche prochain, pour la fondation d'une bibliothèque paroissiale, fête religieuse organisée à Sainte-Dévote, avec le bienveillant concours des artistes de Monte Carlo. A l'issue de la cérémonie qui commencera à 10 heures, une quête sera faite au profit de la nouvelle œuvre.

Monaco a reçu avant-hier la visite d'un petit yacht à vapeur, appelé *Monaco*.

Ce yacht, construit en Angleterre, appartient à M. S. G. Tagg. Il est parti le 5 janvier de Hampton-Court, a descendu la Tamise, traversé le Pas de Calais et la France par la Seine, la Saône et le Rhône, et

après un mois de navigation, ayant franchi 1556 kilomètres, est arrivé à Marseille, d'où il est venu à Nice et à Monaco. Ce petit bâtiment mesure 20 mètres de long sur 2^m 50 de large et cale seulement 1 mètre. Il comprend deux salons. Une machine Compound, de huit chevaux, lui permet de filer 10 nœuds 1/2 avec une consommation de 250 kilogrammes de charbon en 12 heures.

M. Tagg, qui en est à la fois le constructeur et le capitaine, vient sur notre littoral par raison de santé.

Le yacht de plaisance de M. Gordon Bennett, la *Namouna*, est arrivé vendredi matin dans notre port, venant de Villefranche.

Ce magnifique bâtiment américain a un équipage de 50 hommes et jauge 750 tonneaux.

La Société des Régates de Monaco donnera, jeudi, dans les vastes salons de l'hôtel de Paris, à Monte Carlo, une fête de nuit dont le produit sera versé à la caisse de la Société, pour servir à l'organisation des régates internationales de la Principauté, qui sont fixées aux 17, 18 et 20 mars prochain. Ces régates, dont le programme n'est pas encore arrêté complètement, auront lieu dans la rade et le port de Monaco.

La fête d'après demain 21 février commencera à 9 heures et comprendra une kermesse, une tombola, une séance des Mirmidons, un bal, et autres divertissements. Prix d'entrée : 10 francs.

Les membres du Comité se tiendront à l'entrée des salons et en feront les honneurs.

Au sujet de la Société des Régates, ajoutons qu'elle vient d'adopter, comme guidon distinctif, un guidon triangulaire à raies longitudinales rouges et blanches, la raie rouge du milieu plus large et portant au centre une étoile blanche.

La Société vient aussi de constituer son jury et ses commissions de courses pour la voile et l'aviron.

Nous croyons pouvoir dire, dès aujourd'hui, que les courses à l'aviron se feront en yoles de mer ou en yoles franches, nouveau modèles, si toutefois la réglementation en est arrêtée en temps utile.

La Compagnie P.-L.-M. délivre, à l'occasion du Carnaval, des billets de Paris à Nice valables pendant 30 jours, non compris le jour du départ. — 1^{re} classe, prix 190 francs.

Ces billets seront délivrés du 23 février au 5 mars 1889 inclusivement, et donnent aux voyageurs le droit de s'arrêter, tant à l'aller qu'au retour, à toutes les gares comprises dans le parcours, ainsi qu'à Hyères. Ils sont valables pour tous les trains, à l'exception des trains rapides numéros 7 et 10, partant : le premier, de Paris, à 7 h. 15 du soir ; le second, de Menton, à 11 h. 25 matin, et de Nice à midi 37.

Les voyageurs porteurs de ces billets peuvent également prendre, moyennant un supplément, les trains de luxe composés de lits-salons et de sleeping-cars.

Transport gratuit de 30 kilogrammes de bagages.

COURRIER DE LA SEMAINE.

Les manuscrits laissés par l'Archiduc Rodolphe appellent de nouveau l'attention publique sur les travaux scientifiques ou littéraires des souverains et des princes de notre époque. Il y a là, en effet, une noble

émulation bien faite pour marquer le XIX^e siècle d'un sceau particulier et ineffaçable.

La récente publication par la *Revue des Deux-Mondes*, des souvenirs de voyage de S. A. S. le Prince Héritaire de Monaco, ses observations sur les courants sous-marins, communiquées à l'Académie des Sciences, ont récemment eu le plus éclatant succès dans le monde savant.

Le roi Oscar II, de Suède et de Norwège, est poète ; on le dit également écrivain politique et on lui attribue un gros livre sur la *Mission des Souverains*. Ce qui est certain, c'est que dédaigneux des couronnes de complaisance, il a présenté, incognito, à l'académie de Stockholm, un mémoire littéraire qui obtint un second prix. L'auteur royal se fit alors connaître.

Le duc de Saxe-Meiningen est un archéologue passionné de théâtre.

Le roi don Luiz de Portugal a entrepris la traduction en sa langue des œuvres de Shakespeare. Sa Majesté Très Fidèle poursuit ce travail littéraire depuis plus de vingt ans et y apporte tous ses soins.

La mort de Frédéric III a révélé que le kronprinz d'Allemagne, ne pouvant agir, écrivait sur tous et sur tout, ses observations quotidiennes.

Nous en passons, et des meilleures sans doute ; mais ceci constaté nous amène à cette réflexion : que la culture des lettres, des sciences et des arts est le délassement le plus pur ; celui qui donne, en dehors de toute vanité, le plus de joie dans le présent, le plus d'espérance dans l'avenir, et qu'il est beau que l'exemple de ce labeur salutaire nous vienne d'en haut !

— La semaine que nous venons de quitter a été funeste pour les pays du Nord et même du Midi ; d'Angleterre, d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne nous parviennent des nouvelles désolantes. La neige, partout la neige avec son cortège d'accidents de toutes sortes. En France, récits semblables. A Paris, à Lille, à Rodez dans l'Isère, les trains ont subi des retards considérables. Par ci, par là, des cyclones ont ajouté leurs horreurs à la rigueur d'une température si douloureuse.

Espérons que ces mauvais temps ne vont pas durer. Chez nous, attirés sans nul doute par un temps assurément sans pareil, les étrangers ne cessent d'affluer. Nous signalerons seulement parmi les personnages de distinction récemment arrivés à Monaco :

S. A. R. le Grand Duc de Mecklembourg Schwerin ; le prince russe Wladimir Czertwytynski et le prince autrichien Reifferscheid-Solmt ; le général Charon, commandant le génie de la 14^e région ; le général Casimir Azaïs, villa Gabrielle ; M. M. Balestre, conseiller général des Alpes-Maritimes ; Ch. Lutaud, sous-préfet à Boulogne-sur-Mer ; le comte Foy, administrateur des chemins de fer de l'Est ; Delaporte, maire de Rouen ; Gustave Nadaud, l'aimable chansonnier ; Amédée Boistel, inspecteur général de l'agriculture ; John Graham, vice-consul d'Angleterre à Marseille ; Luke O'Connor et Firth, majors généraux ; Burroughs, lieutenant général, anglais ; Serge Tolstoi, chambellan de S. M. le Czar ; Jean Koudacheff, secrétaire de la légation de Russie à Copenhague ; André de Pechy, chambellan de S. M. l'Empereur d'Autriche ; Julius von Boehn, lieutenant-général, hôtel de la Terrasse ; le général von Louis Cranach ; baron Hermann de Walter, aide de camp de S. M. le Roi de Wurtemberg ; Rodolphe de Souza, membre du conseil d'état de l'Empire du Brésil ; Alexis Capouillet, consul de Guatemala en Belgique ; Charles Leipziger, chambellan de S. M. l'Empereur d'Allemagne, villa Jeannette ; baronne Zawatzka ; Louis Dufau de Lamothe, hôtel des Princes ; le comte de Vilette, hôtel de Paris ; Robert d'Aléda ;

le comte de Sartiges; J. de Portalès; M^{me} la baronne Alice de Rothschild, Splendid-Hôtel; A. Hamilton; Alfred de Lafontaine, hôtel de Paris; Victor de Laprade; le comte de Hemptine, villa Byron; les comtes Barkowski et Bawarowski, autrichiens, hôtel de Paris; Fabre, propriétaire des magasins A la Ville de Saint-Denis, villa Beaumarchais; la comtesse Pulowska, villa Walewska; M^{me} de Basilewski, hôtel des Bains, etc.

Le treizième concert classique a été jeudi très brillant. La salle était comble et il nous faudrait une page entière pour donner les noms des spectateurs de marque venus de Nice, de Cannes et de Menton pour y assister. Nous nous bornons à mentionner, comme les ayant vus dans la loge de S. Exc. le Gouverneur Général: M^{me} la comtesse de Chambrun, M. le vicomte et M^{me} la vicomtesse de Vaalogé, M. le baron et M^{me} la baronne d'Astier de la Vigerie, M^{me} la baronne Gourgaud, M. le comte et M^{me} la comtesse du Taillis, M. le général de division comte Friant.

Le programme du concert comprenait entre autres morceaux l'ouverture du *Roi d'Ys* et la suite d'orchestre sur la *Source*, ballet de Léo Delibes, qui ont été chaleureusement applaudis.

Les représentations de *Faust* ont été fort satisfaisantes.

M^{me} Fidès-Devriès est toujours l'éminente et aimable cantatrice que le public de Monte Carlo est heureux d'applaudir.

A ses côtés, M^{me} Bouland, dans le rôle de Siébel, a été tout à fait charmante. M. Degrave s'est acquitté en bon comédien et en excellent chanteur du rôle de Méphistophélès, que Faure a rendu si difficile. Quant à M. Soulacroix (Valentin), il a été parfait.

Le général comte Duhesme et M^{me} la comtesse Duhesme assistaient samedi soir, dans la loge de M. le baron de Farincourt, à la deuxième représentation de *Faust*.

— Nous avons parlé mardi de la coopération de la Principauté à l'Exposition universelle; un mot aujourd'hui de la tour Eiffel qui, dans quelques jours, atteindra ses 300 mètres projetés, est de la pleine actualité.

Ce qui étonne le plus le visiteur, ce n'est pas le fameux échafaudage central de la tour dont la base couvre 900 mètres environ de surface, ni toute cette architecture gigantesque et légère à la fois semblant une dentelle de fer; non, ce qui fait l'admiration de tous, c'est une petite pompe qui n'occupe pas même un mètre carré, reliée à un cylindre de 60 centimètres par un tuyau gros comme le doigt qui va se perdre sous le sabot d'une des piles. A l'aide de cette pompe, le croirait-on? deux ouvriers ont pu dernièrement soulever de quelques centimètres l'énorme masse métallique que forme un des pieds de la tour! O Archimède! quel levier!

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES (Deuxième série)

Mardi 12 février 1889

Le Prix de Menton a été gagné par M. Taisse, battant MM. Sutcliffe, second; de Kuyper, troisième.

Les autres poules ont été gagnées ou partagées entre MM. Acourt, Journu, vicomte de Quelen, Sir John Willoughby.

Samedi 16 février

Prix des Alpes-Maritimes gagné par M. Sands, battant M. Brennan, second, M. Sapogenikoff, troisième.

Autres poules gagnées par ou partagées MM. Journu, Blake.

Jeudi 21 février 1889, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

14^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE & MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

avec le concours de M^{me} la baronne DE VANDEUL-ESCUDIER, pianiste

Symphonie en ut majeur Beethoven.

A. Introduction et allegro — B. Andante cantabile — C. Menuet — D. Finale.

Ouverture d'*Obéron* Weber.

Concerto en ré mineur (avec orchestre) Mozart.

M^{me} la baronne de Vandoul-Escudier.

A. Allegro — B. Romanza — C. Rondo.

A. *Romance sans paroles* — B. *La Fileuse* Mendelssohn.

A. *Nocturne* Chopin.

B. *Marcel* (le Huguenot) B. Godard.

M^{me} la baronne de Vandoul-Escudier.

Marche de *Tannhäuser* R. Wagner.

La vogue des grands concerts internationaux continue. Dimanche, le programme comprenait les œuvres russes et scandinaves suivantes :

Ouverture, *Souvenir d'Ossian* Niels Gade.

Esquisse sur les *Steppes de l'Asie centrale* A. Borodine.

Feramors, ballet Rubinstein.

A. Bayaderentzenze — B. Lichtertanz der Braute.

Tarentelle (1^{re} audition) César Cui.

Ouverture de *la Vie pour le Czar* Glinka.

A. *Douce rêverie* — B. *Valse pour instruments à cordes* (1^{re} audition) Tchaïkowsky.

Ah! dites-lui, romance pour piston solo Kotschubey.

M. Chavanne.

Rapsodie Norvégienne (1^{re} audition) Svendsen.

Dimanche 24 février 1889, œuvres italiennes.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un commencement d'incendie a eu lieu dans la matinée du 13 sur la ligne P.-L.-M., entre Beaune et Dijon. Le train rapide n° 10, parti de Marseille à 6 heures 35 du soir, venait de traverser la gare de Vougeot et filait à toute vapeur sur Dijon, lorsque des cris de détresse se firent entendre d'un wagon placé en queue; une voiture de première classe était en feu, et les flammes, activées par le vent assez violent, s'élevaient à plus d'un mètre au-dessus de la toiture.

Réveillés par les cris et apercevant les lieux de l'incendie, les voyageurs des autres wagons se mirent bien vite aux portières. En même temps le mécanicien, se rendant compte du désastre, stoppa et, le train arrêté, accourait au secours des malheureux enfermés dans la voiture en feu. Ceux-ci, fort heureusement, n'avaient aucun mal; un Anglais seul avait reçu une brûlure. On tenta vainement de combattre le fléau, mais l'on dut couper le train et abandonner sur la voie la voiture incendiée. Quelques minutes après, le train n° 10 entra en gare de Dijon et une locomotive était envoyée sur les lieux.

Le wagon incendié est une des voitures système wurtembergeois, que la Compagnie a inaugurées tout récemment. Ces voitures, plus élevées que les autres, sont chauffées au gaz, et c'est, nous assure-t-on, à la rupture d'un tuyau de conduite qu'est dû ce sinistre.

Les bagages seuls ont été la proie du feu. Le train rapide n° 10 est arrivé en gare de Paris à 11 heures 55, avec quatre heures de retard.

— A la suite d'un fort coup de vent sur les côtes de la Ciotat, la tartane *Flora*, du port de Marseille, partie avec un chargement de charbon pour la Ciotat, s'est mise à la côte, sur les roches de l'Escalette, et a brisé son antenne.

Les signaux de détresse de l'équipage ont été aperçus par des pilotes, qui ont pu renflouer la tartane et la ramener dans le port.

Autre sinistre, le même jour. Le trois-mâts barque suédois *Gumosa*, venant de la mer Baltique, avec un chargement de bois à destination de Marseille, se trouvant par le travers de la Ciotat, se fit conduire par le remorqueur le *Marseillais*, mais sous l'effort d'un violent coup de tangage la remorque cassa. Le trois-mâts fut jeté brusquement à la côte. Le lendemain seulement, on put lui porter secours; et le sauvetage, vu la fâcheuse situation du navire, demandera plusieurs jours. L'équipage est sauf.

Enfin, le *Petit Marseillais* nous signalait, hier, un naufrage du steamer anglais *Rose*, de Cardiff, qui a coulé à pic, dans la nuit de samedi à dimanche, à 3 milles de l'île de Riou. Le *Rose* se rendait de Marseille à Carthage. Aperçu en pleine tempête par le capitaine Martin, du steamer *Bellcairn*, celui-ci s'empressa de lui porter secours. Tout l'équipage fut sauvé, mais M. Turnbull, commandant le *Rose*, ne voulut pas abandonner son navire et fut englouti avec lui.

Toulon. — L'épidémie des sauterelles, qui a fait tant de ravages l'an dernier, menace de sévir encore cette année. En effet, les habitants de St^e-Maxime, qui ont le plus souffert de ces insectes ravageurs, en annoncent l'éclosion et sollicitent du conseil général du département des mesures énergiques pouvant enrayer le mal tant qu'il n'est que menaçant.

Cannes. — Tous les éléments du succès étaient réunis jeudi, à deux heures, sur la promenade de la Croisette, où avait lieu la première bataille de fleurs: douceur de la température, chaleur du soleil, ciel bleu, mer calme, pas un souffle de vent, foule innombrable; 200 voitures, dont quelques-unes décorées avec goût originalement; toilettes superbes; toutes les nations représentées à cette bataille de fleurs.

Dans le défilé des voitures, on remarquait la comtesse de Caserta et ses enfants, la princesse Caroline de Bourbon, le prince et la princesse de Rohan, le grand duc et la grande duchesse de Mecklembourg, lady Golsmith et ses enfants, lady Branghem, la princesse de Sagan et la marquise de Gallifet, M. et M^{me} Winslow, le prince Yaussoff, le comte et la comtesse de Pourtalès, le comte de Aguado et M^{me} C. de Aguado, M. et M^{me} Goldmicht, M^{me} de Bruckart, M^{me} et M^{les} Autrez, M^{me} Etting, le commandant et M^{le} Vrillot, le prince et la princesse Cantacuzène, la comtesse Branicka, la comtesse de la Bédoyère, le prince et la

princesse Murat, le marquis et la marquise de Villefranche, le baron et la baronne Chaix de Chanlien, le baron et la baronne Chandon de Briailles, M^{me} et M^{les} Loys Grandieu, M^{les} Bambridge, M^{me} et M^{le} Urbaneja, la vicomtesse de Megret, la vicomtesse Guy de Leusse, la baronne Mallet, etc. Nous en passons beaucoup. Que de fleurs on a jetées.

— Samedi est arrivé, par le train de luxe, S. A. R. le prince de Galles. Les autorités de la ville et un grand nombre de personnalités de la colonie anglaise de Cannes l'attendaient à la gare.

Nice. — Les veglioni organisés par le Comité, au Théâtre-Municipal, sont fixés aux jeudi-gras 28 février et mardi-gras 5 mars prochain, à 11 heures du soir.

La salle sera éclairée à la lumière électrique, et l'orchestre, sous la direction de M. Biaggini, sera composé de 80 musiciens.

On n'admettra au théâtre, ces soirs-là, que les personnes en grande toilette de bal, costumées ou masquées; le loup est absolument de rigueur pour les dames. L'habit noir et la cravate blanche sont exigés pour les messieurs qui ne sont pas travestis, excepté pour la galerie Point-de-Vue.

Il sera rigoureusement interdit de pénétrer dans la salle aux messieurs en paletot, munis de canne, à moins de force majeure, ou le chapeau sur la tête. Les costumes reproduisant des allusions politiques, religieuses, personnelles, ou qui seraient jugés inconvenants, seront refusés à l'entrée comme d'habitude.

Voici quels sont les membres de la Commission d'organisation :

MM. le comte de Cessole, président; Andriot Saëtone, secrétaire général; Edouard Dalmas, secrétaire-adjoint; baron Eugène Roissard de Bellet, trésorier; comte de Barrême, président-intérim; S. A. I. R. le prince de Bourbon, d'Auzac, Arson de Saint-Joseph, marquis de Barthélemy, de Bazilewski, Victor de Cessole, Edmond Chiris, Frédéric Faraut, Albert Gautier, prince Lubomirski, Martin-Lanciarecz, prince Mavrocordato, de Nagornoff, Parant, Félix Poullan, Charles Roissard de Bellet, Saint-Albino.

Dix bannières d'honneur seront décernées à chacun des deux veglioni, aux masques les plus élégantes ou les plus originaux.

L'entrée personnelle est fixée à 10 fr. Point-de-Vue, 5 fr. Loges, 100 francs et 60 francs au troisième rang.

— L'exposition rétrospective ouverte dans les salons du Crédit lyonnais, appelle l'attention des visiteurs; on y signale quelques œuvres d'art, meubles de style et bibelots, dont la réunion ne manque pas d'intérêt.

— Encore un astéroïde que M. Charlois vient de découvrir. Le dernier (n° 282) a été trouvé le 27 janvier dernier. Vendredi 8 février, M. Charlois a découvert, dans la même constellation du Lion, une nouvelle petite planète qui prend le n° 283 du catalogue. Sa couleur est blanchâtre et elle égale les étoiles de 12^e grandeur.

C'est la cinquième que M. Charlois découvre en un an. Toutes nos félicitations.

Menton. — Mardi dernier a eu lieu dans cette ville la première bataille de fleurs de l'année. Les journaux de Menton en font d'élogieux comptes rendus. Ont reçu des bannières: M^{mes} Mariani, Besteigni, Ollendorf, MM. Dongois, de Jean, etc.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

L'inquiétude politique et la fièvre parlementaire empêchent les salons de Paris de donner de grandes fêtes. On est absorbé par la crise ministérielle et personne ne veut « danser sur un volcan » comme disait M. de Salvandy. Les dernières des cabinets sont la grande attraction du jour.

Les salons aristocratiques resteront à peu près fermés cette année. On ira de très bonne heure à la campagne.

La dernière soirée dansante du Président de la République a été très animée. Le cotillon, très brillant, a été conduit par le commandant Chamoin et M^{le} Roger-Marvais, ainsi que par M. Ernest Carnot et M^{le} Billot.

On annonce pour jeudi un grand dîner au palais de l'Élysée, suivi de réception ouverte. A ce dîner assisteront des membres de l'Institut, de la cour de cassation, de la cour d'appel; de la chambre et du tribunal de commerce, le gouverneur de la banque de France, les présidents et directeurs des Compagnies de chemins de fer, les directeurs de l'Exposition universelle de 1889, etc.

Le ministre des affaires étrangères et M^{me} René Goblet recevront, le samedi 23 février, au ministère des affaires étrangères, quai d'Orsay.

M. Le Royer, président du Sénat, recevra le 28, à dîner, les bureaux des deux Chambres et les membres du cabinet.

En dehors du monde officiel, il convient de noter, surtout dans les cercles de la haute finance, d'agréables réceptions.

M^{me} Jules Koenigswarter a donné une superbe matinée costumée dans son magnifique hôtel de la rue de Galilée. M^{me} Arthur Mallet a donné le premier des trois bals qu'elle a annoncés. On a joué la comédie chez la baronne Digeon; *Chez l'Avocat* a été particulièrement applaudie. Grande soirée artistique chez M^{me} G. de Salvette, femme du conseiller d'Etat, en son hôtel de l'avenue Marceau.

M^{lle} Reichemberg, secondée à merveille par MM. Berr et Hirsch, a été véritablement délicieuse dans l'*Amour de l'art* de Labiche.

Soirées intimes chez la comtesse de Mirepoix et chez M^{me} Drouyn de Lhuys. Diner chez la marquise de Blocquelle.

La baronne Caruël de Saint-Martin, outre ses jeudis soirs, a repris ses matinées du dimanche.

Mardi, reprise des réceptions si recherchées de la comtesse Fernand de La Ferronnays, sœur du marquis de La Ferronnays, le député de la Loire-Inférieure; c'est dans le bel hôtel du Cours-la-Reine que se réunit l'élite du parti conservateur.

On annonce une série de soirées dansantes chez M^{me} Isaac Pereire.

M^{me} Ancel, femme du sénateur, reprend ses réceptions du mardi soir.

On annonce également un bal chez M^{me} Carraby, femme de l'éminent avocat.

On dansera, le mercredi 20 février, chez la baronne Ferdinand d'Hautpoul, en son hôtel des Champs-Élysées.

On annonce une soirée qui sera particulièrement intéressante chez M. et M^{me} Albert Gillou; la maîtresse de la maison et des amateurs distingués joueront avec des artistes du Théâtre-Français, une des plus jolies pièces de Scribe : *la Chanoinesse*.

La reine Isabelle, qui, par suite d'un deuil dans la famille royale d'Espagne, avait suspendu ses dimanches soirs, en a recommencé la série. L'intimité seule y est conviée.

Les mariages de la semaine : à Sainte-Clotilde, brillante et nombreuse assistance pour le mariage de la princesse Elisabeth de Croy avec le comte de Bruce. Toutes les notabilités du faubourg Saint-Germain étaient là : marquis de La Ferronnays, comtesse de La Ferronnays, marquise de Mac-Mahon, duc Decazes, duc et duchesse de Doudeauville, comte et comtesse de La Rochethulon, comte et comtesse de Cossé-Brissac, prince de Sagan, comtesse de Durfort, duchesse de Lorge, duchesse d'Albufera, comtesse de Rougé, etc.

Après la cérémonie, lunch chez la vicomtesse de Guébriant, tante de la jeune comtesse de Bruce.

Dans la soirée, les nouveaux mariés sont partis pour le Midi.

A l'église Saint-Pierre-de-Chaillet, mariage d'une des plus charmantes jeunes filles de la colonie américaine, M^{lle} Mercédès Médina, fille du ministre plénipotentiaire de Guatemala, avec M. Machain, un des membres les plus sympathiques de la colonie argentine.

A la même église, mariage de M. Bertrand, ingénieur des ponts-et-chaussées, avec M^{lle} Th. Galoppe.

Le fiancé est le fils de M. Joseph Bertrand, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

Grands mariages militaires :

Le général de brigade baron Lamiroux, qui habite Tours, épouse M^{me} Jectoris.

Le comte Guy de Marcieu épouse la fille du comte de Clermont-Tonnerre, fixé dans la Somme. Lieutenant-écuyer à Saumur, le fiancé est le fils de la marquise Emé de Marcieu, née de Chanaleilles.

M. Bruneau de Miré, capitaine de dragons, détaché à l'école de guerre, épouse la fille du baron de La Fresnaye, ancien lieutenant de vaisseau.

Enfin, M. René Marielle-Tréhouart, fils de l'ancien inspecteur du génie maritime, épouse M^{lle} Andrée de Monet de La Marck.

Les habitués des premières ont à peine eu le temps de respirer, cette semaine.

A l'Odéon, reprise de *Fanny Lear*, comédie en cinq actes de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, un peu poussée au noir, mais fort intéressante et très bien jouée par MM. Paul Mounet, Dumény, Colombey, Candé, Calmettes, M^{me} Tessandier, Raphaël Sisos, Panot et Leturc.

Au théâtre des Variétés, reprise de l'amusante comédie de Théodore Barrière et Lambert Thiboust, *les Jocrisses de l'amour* où MM. Baron et Dupuis sont désopilants.

Enfin au théâtre du Vaudeville, première de *Marquise*, un nouveau chef-d'œuvre de Victorien Sardou.

On applaudit sans réticences la pièce et les interprètes, en tête desquels nous citerons M. Saint-Germain et M^{lle} Réjane. DANGEAU.

BIBLIOGRAPHIE

NAPOLÉON, l'homme, le politique, l'orateur, d'après sa correspondance et ses œuvres, par ANTOINE GUILLOIS (1).

Le rôle historique de Napoléon a fait l'objet de bien des études. Il a donné lieu aux commentaires les plus divers. Dans ce grand procès qui est encore pendant devant l'histoire, un seul témoin, le plus important et le plus intéressé dans la question, n'a pas été entendu. C'est Napoléon lui-même.

Les documents ne manquent pas cependant : les 28 volumes de la correspondance de l'Empereur, les dictées et les conversations de Sainte-Hélène, les nombreuses pièces qui, depuis 1870, sont sorties des dépôts publics ou des archives de famille, tout cela forme un vaste ensemble, un monument gigantesque qu'il faut parcourir si l'on veut connaître la figure de l'Empereur telle qu'il l'a présentée lui-même à la postérité, dans l'improvisation d'une correspondance quotidienne, ou dans les évo-

cations éloquentes d'un drame dont il avait été le principal acteur avant de s'en faire l'historien.

A côté du général et de l'homme politique, il y a chez Napoléon un philosophe, un orateur et un écrivain; est-il suffisamment connu sous ces divers aspects ?

Sans doute on a lu les proclamations et les bulletins de la Grande Armée; mais, sait-on la pensée de l'Empereur sur les graves problèmes de la naissance, de la vie et de la mort, et sur les aspirations religieuses de l'homme ?

Sait-on quelles furent ses idées sur les grandes questions qui préoccupent aujourd'hui la société moderne : éducation gratuite et obligatoire; suffrage universel; politique coloniale; question d'Orient; électricité; et, dans un ordre moins élevé : crémation, enterrements civils, réglementation de l'Opéra et des théâtres, censure littéraire et dramatique, police municipale, etc. ?

Sait-on que, littérateur, Napoléon faisait une étude détaillée de l'*Énéide*; qu'il écrivait, de main de maître, une critique du *Mahomet* de Voltaire; qu'il justifiait ses préférences littéraires et qu'il disait en quoi Corneille, d'après lui, l'emportait sur Racine, et la tragédie sur la comédie ?

Sait-on que, polémiste, il écrivait au *Moniteur*, pendant le Consulat, des articles quotidiens; qu'il y continuait sous une autre forme, et non sans esprit, la guerre qu'il faisait à l'Angleterre sur le continent; que, depuis l'élévation à l'Empire, il dirigeait ce grand recueil, comme s'il en avait été le rédacteur en chef, et que, jusque pendant la campagne de 1812, il corrigeait, sous sa tente, les épreuves du journal qui devait paraître, quelques jours après, dans sa capitale ?

Ces documents littéraires, ces théories philosophiques ou politiques, épars dans l'œuvre immense de Napoléon, sont réunis et présentés en un véritable corps de doctrines par M. Antoine Guillois, qui s'est efforcé de faire entendre la voix de l'Empereur devant le tribunal de l'histoire; il a mis en regard les principes et l'application qui en avait été faite par Napoléon; il a cherché à faire revivre le portrait que l'Empereur avait tracé de sa propre main, en laissant substituer les ombres que le peintre lui-même n'avait pas toujours adoucies.

En dehors de la *Correspondance* officielle, l'auteur a utilisé les documents découverts dans ces dernières années et toutes les publications qui ont mis au jour la pensée de l'Empereur, depuis les réunions les plus récentes de l'Institut d'Égypte, jusqu'aux cours professés à l'École militaire supérieure du Japon.

FAITS DIVERS

Les contrées transocéaniques ne suivent pas les habitudes routinières de la vieille Europe et aiment à faire les choses en grand. On vient d'ouvrir à Melbourne un café-palais dont la construction et l'aménagement ont coûté 1,875,000 francs.

Les consommateurs ont tellement afflué dans le nouvel établissement que quarante-trois cafés, brasseries et restaurants ont déjà été obligés de fermer.

Nulle part peut-être l'électricité n'a trouvé de meilleur accueil qu'à Saint-Petersbourg.

Étant donnée la longueur de nos soirées, la question d'éclairage est devenue des plus vitales. Aujourd'hui, la plupart des usines autour de Saint-Petersbourg ont remplacé le gaz par l'électricité. Plus de deux cents magasins l'emploient dans l'intérieur de la ville.

VARIÉTÉS

Le Littoral de la France

(CÔTES PROVENÇALES)

(Suite. — Voir les numéros 1588, 1589, 1591, 1592 et 1593)

L'année suivante, Louis XIII était devant Perpignan, qui voulait s'unir à la couronne française. Honoré II vint rendre visite au roi; il fut traité de la manière la plus amicale, et les termes d'une convention, signée à Péronne, se trouvèrent explicitement ratifiés. Le protectorat français, mais un protectorat bienveillant, ne portant pas atteinte aux droits souverains du prince, y est défini. Monaco, Menton et Roquebrune recevront une garnison française, mais « sans que ladite garnison royale puisse l'y troubler (le prince) et s'ingérer jamais en ce qui est de ladite souveraineté de terre et de mer, et moins encore au gouvernement et justice de ses peuples, ou administration de ses biens.... Ladite garnison s'emploiera seulement à garder la place. »

En un mot, Honoré II restait bien le maître de la Principauté, car, entre autres privilèges souverains, il battait monnaie et cette monnaie était admise en circulation par le roi de France. Donc, la garnison française était la consécration d'une alliance légale récompensant les services reçus.

Dans toutes ces négociations, Louis XIII fit preuve d'une véritable amitié pour le prince de Monaco. Il y joignit une royale munificence, puisque, réparant la perte des

biens qu'Honoré possédait en Espagne, il lui assigna plusieurs fiefs considérables, entre autres le duché-pairie de Valentinois. De plus, comme le jeune prince Hercule, fils d'Honoré, avait, lui aussi, perdu un marquisat espagnol, Louis lui donna la terre historique des Baux, avec le titre de marquis, et promit d'être parrain du premier-né du successeur de l'ancienne famille qui, pendant si longtemps, avait été souveraine en Provence.

Cette dernière marque d'affection, Louis ne put la donner, car il mourut le 14 mai 1643. Anne d'Autriche y suppléa et voulut tenir la promesse de son époux. Par ses ordres, le comte d'Alais, gouverneur de Provence, représentant le jeune roi Louis XIV, et la comtesse de la Guiche, représentant la reine-mère tutrice, tinrent sur les fonts baptismaux, le 13 octobre 1643, le premier enfant d'Hercule, marquis des Baux. Le nouveau-né reçut le prénom de son royal parrain. Ce prénom, Louis fut appliqué, en 1678, à l'ensemble des statuts ou *Code* rédigé par le prince, devenu souverain de Monaco.

Louis I^{er} se montra toujours dévoué à la France; non seulement il fut chargé de plusieurs ambassades, mais il contribua beaucoup à faire appeler le duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV, au trône d'Espagne. Le prince monégasque mourut au cours d'une mission qu'il remplissait à Rome (1701). Antoine I^{er}, son fils, lui succéda.

Pendant trente années, Antoine gouverna prudemment Monaco et sut faire respecter sa neutralité, même au cours de la guerre acharnée soulevée par la succession d'Espagne; mais, avec ce prince, finit la descendance masculine des Grimaldi.

Son successeur (comme tuteur de son petit-fils) fut son gendre, Jacques-Léonor de Goyon, sire de Matignon, de la Roche-Goyon, comte de Thoirny, qui déjà, au moment où il épousait Louise-Hippolyte, fille aînée d'Antoine, avait été substitué par Louis XIV, au nom et aux armes des Grimaldi et avait reçu le titre de duc et pair de Valentinois. Les lettres patentes royales donnent la généalogie de Jacques de Goyon, issu en droite ligne des plus illustres familles, au premier rang desquelles on remarque celles de Bourbon, de Bretagne et de Savoie.

Ce que ne disent pas les lettres, c'est la réputation héroïque conquise par un des ancêtres bretons du fiancé : Goyon, sire du pays de Plévenon et lieux voisins, qui, à une époque où peu de guerriers osaient combattre les pirates normands, résolut de mettre, au moins sur le point du rivage qui lui appartenait, une barrière à ces cruelles incursions. Il bâtit un château, maintenant appelé le fort *La Latte*, et c'est à lui que la Bretagne dut sa délivrance (937), car, ami du duc Alain Barbe-Torte, il prêta un vigoureux appui au prince et l'encouragea de tout son enthousiasme.

Les exploits de Goyon furent chantés par les poètes et sont encore connus en Bretagne, où se trouve la citadelle (1).

Ainsi, rapprochement plein d'une grandeur vraie, à un demi-siècle de distance, le premier des Grimaldi et l'un des premiers des Goyon combattaient pour sauver leur patrie ! Les deux familles pouvaient confondre de si nobles souvenirs !

Peut-être Saint-Simon les ignorait-il, comme il ignorait également les bases formelles de la constitution de l'Etat monégasque, quand, avec une si visible âpreté, il blâme les conditions imposées par Antoine I^{er} à Jacques de Goyon-Matignon (1725).

Le prince ne pouvait, sans forfaire à ses devoirs et aux traditions de sa Maison, ne pas réserver expressément l'ordre de succession à la souveraineté de Monaco. Il le pouvait d'autant moins qu'à l'époque du mariage de la princesse Louise-Hippolyte, la naissance d'un héritier mâle était encore dans les événements possibles; mais cet héritier ne naquit pas.

Antoine I^{er} mourut vers la fin de 1731, après avoir eu la satisfaction de voir reconnaître ses droits souverains par le traité d'Utrecht. Sa fille lui succéda, mais pour peu de temps. Dix mois après (1732), la princesse mourait à son tour, laissant un fils âgé de dix ans, qui prit le nom d'Honoré III et régna sous la tutelle de son père.

A peine en état de prendre les armes, Honoré réclama sa place dans l'armée française et se faisait vaillamment remarquer. Près de lui, un de ses frères était blessé, d'abord à Fontenoy (2), puis à Lawfeld, devant Maëstricht. Honoré reçut le grade de maréchal de camp, mais ne consentit à prendre un peu de repos que lorsque le traité d'Aix-la-Chapelle eut été signé (1749).

Le prince revint alors à Monaco où, huit ans plus tard, il épousait Marie-Catherine de Brignole, nièce de Jean de Brignole, qui avait été doge de Gènes (de 1746 à 1748).

Cependant, les difficultés ne cessaient pas entre le prince de Monaco et le roi de Sardaigne, au sujet de la délimitation de leurs territoires respectifs. Antoine I^{er} avait longtemps négocié à ce sujet et, sans les revers de la fin du règne de Louis XIV, il eût été maintenu en possession de La Turbie, ce qui aurait ajouté à la sécurité militaire de la forteresse monégasque.

Ne pouvant plus prétendre obtenir cette place stratégique, Honoré III voulut du moins aplanir les difficultés existantes. Un traité intervint en 1760 et, désormais, les limites furent exactement désignées, pour la plus grande

(1). Non loin de l'embouchure de l'*Arguenon*. Voir, second volume du *Littoral de la France*, pages 158 et suivantes.

(1) 2 beaux volumes, 15 francs. Librairie académique Didier, Perrin et C^{ie}, éditeurs, 35, quai des Grands-Augustins, Paris.

joie des populations, qui ne craindraient plus de vexations quelconques.

La grande réputation d'Honoré, plus encore que la dignité souveraine, le mettait en relations amicales avec les cours de l'Europe.

Par suite, Monaco recevait des visites princières, mais l'une d'elles fut l'occasion d'un véritable deuil.

Le 14 septembre 1767, le duc d'York, frère du roi d'Angleterre George III, mourait presque subitement dans le palais monégasque, où il avait été royalement reçu et où les soins les plus dévoués lui furent prodigués.

Ce triste événement créa, de la part du royaume d'Angleterre envers Monaco, un courant de gratitude sympathique, délicatement prouvée à Honoré quand il fit visite (1768) à George III.

En 1770, le prince de Monaco, devant la future Assemblée nationale française, négociait et signait avec Louis XV un traité abolissant le droit d'aubaine entre la France et la Principauté.

On sait ce qu'était ce droit odieux, permettant à un souverain de recueillir la succession de tout étranger qui mourait dans ses Etats avant d'avoir obtenu des lettres de naturalisation.

En l'abolissant, Honoré III faisait preuve à la fois de libéralité et d'une véritable grandeur de vues. Ce traité fut l'un des derniers actes souverains dont le prince eut à s'occuper. Un immense bouleversement politique se préparait, dont le contre-coup allait forcer Honoré III à quitter Monaco.

Par décret daté du 14 février 1792, la Convention nationale déclara réunir la Principauté au territoire de la République française; mais il est juste d'ajouter que les Monégasques avaient eux-mêmes préparé cette réunion, et poussèrent l'enthousiasme jusqu'à vouloir oublier le nom de Monaco pour adopter celui de *Fort-Hercule*.

Par bonheur, les innovations s'arrêtèrent là et, si l'on cherchait à abolir les droits du prince, au moins ne voulut-on pas marquer de sang la révolution accomplie.

Bornons-nous, maintenant, à signaler les nouveaux changements survenus dans la Principauté.

Le traité de Paris remit le fils d'Honoré III en possession de la souveraineté de ses ancêtres; mais, un an après (1815), le traité de Vienne faisait passer la Principauté sous le protectorat du roi de Sardaigne. C'était satisfaisant la maison de Savoie, qui toujours avait ambitionné la possession de Monaco; mais c'était infliger une sorte de vassalité déguisée. Heureux encore les Monégasques de n'avoir pas passé sous le joug de l'Angleterre, car, un instant, ils durent recevoir garnison anglaise!

Les liens avec la France gardaient, néanmoins, tant de force que l'un des premiers soins d'Honoré V, après son avènement, fut d'introduire les Codes français dans la Principauté et d'établir sur le modèle des nôtres les institutions judiciaires monégasques.

(A suivre)

(2). Dans son Poème de *Fontenoy*, Voltaire a écrit ce vers :
« Monaco perd son sang, et l'Amour en soupire. »

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire à Monaco
sise rue du Tribunal, 2

ADJUDICATION VOLONTAIRE

En l'étude et par le ministère de M^e VALENTIN, notaire à Monaco
le Samedi 2 Mars 1889, à 2 heures précises
DE LA

VILLA STELLA
située à Monaco, rue des Moneghetti

Elle se compose : de sous-sol, rez-de-chaussée, premier étage, et second étage mansardé.

Le sous-sol comprend : une cuisine, deux chambres, cinq pièces pour caves, un lavoir et une pièce pour entrepôt.

Le rez-de-chaussée comprend : une antichambre, une cuisine, une salle à manger, un grand salon, trois chambres de maîtres, une chambre de domestique, deux cabinets de toilette et deux water-closet.

Le premier étage comporte la même distribution de pièces que celle du rez-de-chaussée.

Le second étage comprend : deux water-closet et sept pièces différentes servant de chambres de domestiques et d'entrepôt.

Elle a au nord une cour, au midi une magnifique terrasse, à l'est et à l'ouest un jardin très bien planté de plantes et arbres de choix.

On y jouit d'une vue splendide qui ne pourra jamais être masquée.

Deux escaliers dans la villa et l'installation pour l'eau.

MISE A PRIX : 70,000 francs

S'adresser, pour les renseignements, à M^e VALENTIN, notaire à Monaco, dépositaire du cahier des charges.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 février au 17 février 1889

VILLEFRANCHE, yacht à vapeur <i>Namouna</i> , amér., c. Bennett,	passagers.
MENTON, yacht à voiles <i>Sof-Twing</i> , fr., c. Ohier,	id.
NICE, b. <i>Vengeur</i> , fr., c. Bosano.	vin.
ID. yacht à vapeur <i>Monaco</i> , angl., c. Martino,	passagers.
ID. vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.

Départs du 11 février au 17 février

BURRIANA, vap. <i>Cosmopolit</i> , allemand, c. Holm,	sur lest.
MENTON, br. goélette <i>Linda</i> , fr., c. Rey,	id.
ID. b. <i>Deux-Frères</i> , fr., c. Courbon,	bois et charbon.
VILLEFRANCHE, yacht à voiles <i>Sof-Twing</i> , fr., c. Ohier,	passagers.
NICE, yacht à voiles <i>Aranella</i> , angl., c. Perceval,	id.
CANNES, b. <i>Louise-Auguste</i> , fr., c. Jaume,	sur lest.
NICE, yacht à vapeur <i>Monaco</i> , angl., c. Martino,	passagers.
ID. vapeur <i>Vent-Debout</i> , fr., c. Lambert,	id.
A LA MER, yacht à vapeur <i>Namouna</i> , amér., c. Bennett,	id.

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement.

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Les oreillers que le public voyageur trouve dans les principales gares du réseau P.-L.-M. ont été appréciés en raison de leur propreté, de leur confort et de la modicité du prix de location (1 fr. pour un concours quelconque).

La Compagnie vient d'inaugurer, aux mêmes conditions de prix et dans les mêmes gares, la location de couvertures de voyage en laine, épaisses et grandes, d'une propreté parfaite.

IL A ÉTÉ PERDU le 12 février au soir, à Monte Carlo, un portefeuille contenant 1,750 francs de valeur au comptant, plusieurs papiers, un passeport, des cartes de visite, une petite clé et d'autres objets sans valeur.

La personne qui rapportera le portefeuille avec tout ou partie de son contenu, au Grand-Hôtel, à Monte Carlo, sera largement récompensée.

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

LEÇONS DE PIANO

ACCORDS ET RÉPARATIONS

Charles ROSTICHER, Organiste de St-Charles

Villa Sangeorge, aux Bas-Moulins

BAZAR

MAISON MODÈLE

F. FARALDO ET C^{ie}
MONTE CARLO

Articles de luxe et d'utilité

MAISON RECOMMANDÉE AUX FAMILLES ÉTRANGÈRES

SPECIALITÉ D'ARTICLES DE VOYAGES

On parle toutes les langues

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS dans de bonnes conditions. S'adresser à M. F. GONDRE, avenue de la Gare. Monaco-Condamine.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)									
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir					
12	749.2	749.1	748.9	748.8	748.7	8.2	10.6	10.8	8.5	7.5	50	S O, puis S E	Couvert		
13	48.8	49.9	53.5	55.2	58.7	7.9	8.9	9.2	8.4	6.5	48	S E, S O	id.		
14	58.7	57.9	57.5	56.9	56.3	7.6	9.2	9.2	8.5	6.2	39	S O léger	Beau		
15	58.3	58.3	58.9	59.2	59.4	9.3	11.8	11.9	9.2	8.7	55	S O	id.		
16	58.9	59.1	60.2	63.2	64.2	8.2	12.1	12.2	9.7	8.9	60	N O fort, puis S O	id.		
17	63.7	63.9	64.2	65.1	65.9	9.5	12.6	13.2	11.1	10.2	56	S O léger.	id.		
18	69.9	70.7	70.6	70.1	69.2	10.1	13.2	13.5	11.6	10.1	52	calme	id.		
DATES		12	13	14	15	16	17	18							
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima	10.9	9.9	9.7	12.2	12.3	13.2	13.5						
		Minima	6.2	5.2	4.5	5.3	7.8	8.5	8.2						

Pluie tombée : 0^{mm}

LEÇONS DE PIANO, D'ORGUE & D'HARMONIE

OCTAVE BOUAULT, organiste de la Cathédrale
Rue du Milieu, 9, Monaco.

CHAPEAUX LÉON

NICE — Sous les portiques du Casino — NICE
RUE DAUNOU, 21, PARIS

A VENDRE

MEUBLES DE L'INDE

Sculptés

ET UN BILLARD

PRIX MODÉRÉS — S'adresser au bureau du Journal

VINS DU CHATEAU-D'AUROS

(GIRONDE)

DES ANNÉES 1883, 1884 et 1885

JOSEPH BIELLI

Seul Dépositaire dans la Principauté

Buvette Lyonnaise, 6, rue Grimaldi, Condamine

AS COURIER.

A young man (German) seeks an engagement as traveling servant or courier. Speaks English, Italian, French and German. Good References.

Add : W. Frederick, villa Esmeralda, Monte Carlo.

RÉOUVERTURE

DE

LA RÉSERVE

située sur la plage du Canton, à Monaco

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par le LE NEN

BOUILLABAISSE — DINERS SUR COMMANDES — LANGOUSTES
ET COQUILLAGES — SALONS ET CABINETS DE BAINS DE MER

En vente à l'Imprimerie du Journal :

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs.

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

L'Art et la Mode, journal de la vie mondaine.

Sommaire du n° 11 :

Art et Chiffons, par Frivoline, dessins de G. de Billy. — *Gazette héraldique*, par le comte R. de la Rocca. — *Rubinella*, dessin original de Jean Benner. — *Les beaux cheveux de M^{me} d'Ambleuse* (à suivre), par G. Dujarric. — *Mariage de M^{lle} Marguerite de Oyague et de M. Escalante*, dessins de H...y et G. de Billy. — *Chronique mondaine*, par Paul Bonhomme. — *Les mariages parisiens*, par H...y. — *Aux rives d'or*, dessin de Mars. — *Courrier de Nice*, par Montjoye. — *Musique*, par Lud. Faber. — *Chronique financière*, par Bonconseil.

Monaco — Imprimerie du Journal de Monaco — 1889